

« URGENCE » ORTHODONTIQUE

Pour toutes gênes ou inconforts liés à l'appareil orthodontique merci de prévenir par téléphone votre passage au cabinet en nous contactant au 03 88 91 26 06 afin de vérifier que nous sommes ouverts et que nous pourrions vous recevoir et vous accorder tous le temps nécessaire à votre prise en charge tout en limitant votre attente au sein de nos locaux.



Lors de votre appel au cabinet, décrivez de manière précise le problème que vous rencontrez afin de pouvoir ajuster au mieux la durée de votre rendez-vous.

Si le cabinet n'est pas ouvert (vacances, week-end, jours fériés), un autre orthodontiste (ou un dentiste) devrait pouvoir vous soulager. Ne faites pas réparer l'appareil, vous devez juste être soulagés de votre inconfort.

Une « **urgence orthodontique** » n'existe pas à proprement parlé, votre vie n'est pas en danger et c'est pour cette raison qu'aucun service de garde et d'urgence orthodontique n'est mis en place dans notre pays. Néanmoins d'importants désagréments et inconforts peuvent être ressentis en cas de problème avec l'appareil orthodontique.

Les « **vraies urgences** » sont uniquement dentaires (fracture, expulsion, luxation) en cas de traumatisme suite à un choc sur les dents et l'appareil orthodontique en place.

Pour ces urgences dentaires, contactez au plus vite votre dentiste traitant ou de garde, le Service d'Odontologie, de Stomatologie, d'ORL ou de Chirurgie Maxillo-Faciale de l'hôpital le plus proche.

- En cas d'**expulsion** : la dent doit être retrouvée (sans être nettoyée) pour une réimplantation le plus rapidement possible (moins de 6 heures) par un dentiste ou au service d'urgences. Pour conserver la dent, vous pouvez la mettre dans du sérum physiologique, du lait ou de la salive.

- En cas de **luxation** : remettre la dent en place le plus rapidement possible.

Le pronostic de la dent traumatisée dépendra de la rapidité d'intervention et de la vitesse de réimplantation.

IRRITATIONS LÈVRES / JOUES / LANGUE :

Les appareils orthodontiques peuvent entraîner des irritations suite à leur mise en place et/ou suite au déplacement des dents.

Pour éviter les irritations, une cire de protection orthodontique vous est remise au début du traitement (également disponible en pharmacie). Cette cire doit être collée sur l'appareil au niveau de la zone d'irritation pour servir de protection. Du bain de bouche peut être utilisé pour désinfecter cette zone.

En l'absence de cire orthodontique, vous pouvez utiliser un petit chewing-gum que vous collez sur l'appareil après l'avoir mâché.

Si l'irritation persiste plusieurs jours, contactez le cabinet afin de fixer au plus vite un rendez-vous de contrôle.

DENTS SENSIBLES

Les appareils orthodontiques appliquent des forces légères sur les dents pour les déplacer. Ces forces engendrent une inflammation autour de la dent qui se traduit par une douleur à la mastication et lors de l'occlusion.

Ces sensibilités apparaissent habituellement suite à la mise en place de l'appareil orthodontique ou après les rendez-vous de réactivation du système par votre orthodontiste.

La sensibilité dure 2 à 3 jours et peut être atténuée par la prise de paracétamol (respecter les posologies). Éviter l'ibuprofène qui ralentit le déplacement des dents.

DÉPLACEMENT ANORMAL D'UNE DENT

Une dent peut se déplacer de manière anormale suite à un décollement, une déformation du fil lors de la mastication ou une fracture de fil. Contacter le cabinet pour en informer votre orthodontiste afin qu'il puisse réagir au plus vite.

En fin de traitement, une dent qui se déplace de manière anormale est un décollement de l'attache et doit être pris en charge rapidement pour éviter de rallonger la durée de traitement.

FIL SAILLANT / IRRITANT / PIQUANT

Un fil peut piquer les joues au fond de la bouche pour différentes raisons :

Le fil est trop long : toujours vérifier que les fils ne vous piquent pas avant de vous lever du fauteuil de soins pour éviter ce problème.

Un déplacement des dents entraînant une diminution de la longueur de l'arcade dentaire et le fil devient trop long au bout de quelques semaines.

Un coulisement du fil de droite à gauche lors du brossage des dents ou de la mastication.

Dans tous ces cas, contactez au plus vite le cabinet afin de fixer un rendez-vous. En cas de gêne, utilisez de la cire orthodontique.

APPAREIL CASSÉ / DÉFORMÉ / PERDU

En cas de casse, de déformation ou de perte de l'appareil, veuillez contacter au plus vite le cabinet (03 88 91 26 06) en décrivant précisément le problème pour savoir si un rendez-vous doit vous être donné rapidement ou si cela peut attendre votre prochain rendez-vous de contrôle.

Tout choc sur les dents ou l'appareil doivent être signalés au praticien même si vous ne constatez aucun problème car les appareils orthodontiques sont des systèmes de grande précision et peuvent être faussés.

Si vous le pouvez, enlevez la partie cassée et irritante de l'appareil mais ne la jetez pas, gardez-la et apportez-la à votre prochain rendez-vous. Puis, utilisez de la cire orthodontique ou tout autre matériaux (gomme, gaze, ouate, coton, chewing-gum) pour protéger la partie irritante.

En dernier recours, couper le fil ou la partie irritante à l'aide d'une petite pince coupante.

Attache décollée : est « l'urgence » la plus fréquente, elle ne nécessite pas d'être recollée immédiatement sauf si vous subissez une gêne ou un inconfort important.

Pour les attaches des dernières molaires, si vous pouvez les déposer en les coulisant vers l'arrière faites-le pour éviter d'avaler l'attache.

Pour les attaches des autres dents, elles sont bien fixées au fil et vous ne pouvez pas les perdre ou les avaler.

En cas de frottement, utilisez de la cire orthodontique (donnée au début du traitement ou disponible en pharmacie) en la collant sur l'attache qui vous irrite.

Un décollement d'attache en fin de traitement est une « urgence » afin d'éviter un déplacement anormal des dents (l'attache doit être recollée sous 3 jours).

Contactez par téléphone votre praticien pour qu'il vous fixe un rendez-vous.

Fil cassé : un fil cassé n'est pas une urgence, il doit être changé sous 7 jours. En cas de gêne, utilisez de la cire orthodontique et contactez-nous afin de fixer un rendez-vous.

Fil sorti de l'attache : vous pouvez essayer de le remettre en place dans l'attache de la molaire mais cela peut être difficile. Sinon vous pouvez le replier vers l'intérieur pour éviter l'irritation des joues et en dernier recours coupez-le à l'aide d'une petite pince. Contactez-nous afin de fixer un rendez-vous.

Perte de ligature : la ligature permet de maintenir le fil dans l'attache. Parfois sous l'effet de la mastication ou du brossage la ligature peut être perdue. Si vous êtes adroits vous pouvez les remettre autour de l'attache avec une pince à épiler. Ce n'est pas une urgence, contactez-nous afin de fixer un rendez-vous.

Quadhelix / Disjoncteur / Arc lingual descellé : en cas de descellement de l'une des bagues de votre appareil, veuillez contacter rapidement le cabinet afin de fixer au plus vite un rendez-vous.

Contention décollée : le décollement ou l'arrachement complet d'une contention nécessite d'être vu rapidement afin d'éviter tout déplacement anormal des dents. En cas de gêne, essayez de plaquer la contention contre les dents à l'aide de vos doigts, utilisez de la cire orthodontique pour éviter toutes irritations.

Appareil amovible cassé :

Ne jamais porter un appareil endommagé, contactez rapidement le cabinet par téléphone pour réparer l'appareil.

Appareil amovible perdu :

La confection d'un nouvel appareil sera nécessaire ainsi que la prise d'une empreinte, contactez rapidement le cabinet par téléphone.